Lorsque l'homme dépense pour sa famille et en escompte la récompense, c'est pour lui une aumône.

Aboû Mas'oûd (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : " Lorsque l'homme dépense pour sa famille et en escompte la récompense, c'est pour lui une aumône. "
[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe que lorsque l'homme dépense pour ceux de sa famille sur qui il lui incombe de dépenser - comme son épouse, ses parents, ses enfants, et autres - et qu'à travers cela il cherche à se rapprocher d'Allah, Exalté soit-Il, et en escompte la récompense auprès de Lui, il en obtiendra la récompense d'une aumône.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6460

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee